

## CAF de la Loire fait appel à Sharvy pour faciliter le stationnement de ses équipes

9 mars 2026. Alors que plus d'un tiers des Français déclarent arriver régulièrement en retard au travail faute de stationnement à proximité (étude Sharvy 2025), la question du parking des salariés reste un enjeu majeur, tant pour les entreprises que pour les organismes publics. Manque de places, gestion administrative lourde, stationnement informel ou encore évolution des modes de travail liée au télétravail : ces contraintes peuvent générer des coûts économiques significatifs et impacter négativement le quotidien des collaborateurs. Pour y répondre, la startup française Sharvy, basée à Montpellier, a développé une solution SaaS dédiée à l'optimisation des parkings et espaces de travail, déjà adoptée par plus de 100 000 utilisateurs dans plus de 250 entreprises clientes réparties sur 20 pays (Vinci, JC Decaux, Nestlé, Ralph Lauren, Onet, etc). La CAF de la Loire, confrontée à un fort déséquilibre entre ses 300 collaborateurs et ses 60 places de stationnement dans ses bureaux de Saint-Étienne, a fait le choix de cette solution. Désormais, près de 98% des demandes de stationnement sont satisfaites, tout en favorisant un usage plus équitable et partagé du parking.



### LA SITUATION INITIALE : UN SYSTÈME D'ATTRIBUTION MANUELLE ET DE PETITS ARRANGEMENTS INFORMELS

Le siège de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de la Loire, situé au centre de Saint-Étienne, regroupe environ 300 collaborateurs pour seulement 60 places de stationnement. Historiquement, l'attribution de ces places reposait sur une **gestion manuelle assurée par la direction des Ressources humaines**. Celle-ci s'appuyait sur plusieurs critères (distance domicile-travail, contraintes familiales, situation de santé ou de handicap, etc) afin d'établir une **liste annuelle de bénéficiaires**. Plus un collaborateur cumulait de critères, plus ses chances d'obtenir une place étaient élevées. Chaque année, les 60 emplacements étaient ainsi nominativement attribués. En cas d'absence, il était **courant que le titulaire cède ponctuellement sa place à un collègue, dans un cadre informel**.

Ce fonctionnement présentait toutefois plusieurs limites majeures. D'une part, il créait une **inégalité pour les nouveaux arrivants**, souvent moins intégrés aux réseaux informels de partage. D'autre part, seule une minorité de collaborateurs bénéficiait du parking, tandis que les autres devaient consacrer du temps à trouver une place dans un **quartier où l'offre de stationnement est restreinte**. Enfin, certaines places restaient régulièrement inoccupées en raison des absences de leurs titulaires. Dans ce contexte, les frustrations et les plaintes liées au stationnement se sont multipliées, une situation encore accentuée par la généralisation du télétravail à raison de deux jours par semaine. Face à ces difficultés croissantes, les directions des Ressources humaines et des Systèmes d'information se sont mises en quête d'une solution pérenne.

**Didier EPINAT, Responsable Informatique et MSSSI – CAF de la Loire :** « *Le système de récupération des places de parking en cas d'absence d'un titulaire reposait sur la connaissance préalable de la personne absente et la constitution d'un binôme. Ce fonctionnement pouvait poser problème pour les nouveaux arrivants, qui ne connaissaient pas encore leurs collègues et se retrouvaient sans possibilité de stationnement, malgré la disponibilité apparente de places chaque jour.* »

## LA TRANSITION : L'OPTIMISATION DU MODÈLE HISTORIQUE PAR L'INTÉGRATION À LA PLATEFORME SHARVY

Une fois la problématique du stationnement identifiée et après le test de plusieurs solutions, c'est finalement l'application Sharvy, dédiée à la gestion du parking en entreprise, qui a été retenue. Dès les premiers échanges, les experts de Sharvy ont su **développer un modèle de fonctionnement prenant en compte les usages historiques des équipes de la CAF de la Loire** : un formulaire a permis d'attribuer des points aux collaborateurs selon différents critères (distance, contraintes familiales, situation personnelle), aboutissant à la création de deux listes (révisées chaque année). La liste principale, avec des places attirées mais libérables en cas d'absence via la plateforme Sharvy, et une secondaire, permettant de réserver les places disponibles (toujours via cette même plateforme). Le déploiement a été **accompagné d'une campagne de communication interne et de la formation des équipes** à l'outil Sharvy via un guide utilisateur.

Afin de garantir une meilleure équité, **la CAF de la Loire a choisi l'algorithme d'attribution équitable de Sharvy, qui privilégie les collaborateurs ayant le moins bénéficié de places récemment** plutôt que les plus rapides à réserver. L'application est également connectée au SIRH, ce qui permet de libérer automatiquement une place en cas d'absence déclarée. Pour sécuriser l'accès, un **module IoT relié à la barrière du parking permet désormais aux seuls collaborateurs disposant d'une réservation active d'ouvrir l'accès depuis l'application**. Ce dispositif a ainsi permis de mettre fin aux abus, et de favoriser un usage plus collectif du parking.

**Didier EPINAT, Responsable Informatique et MSSSI – CAF de la Loire :** « *Les équipes Sharvy sont très réactives et disponibles. Dès que nous avons une question, nous avons rapidement un retour ce qui est très appréciable. Nous avons été très bien accompagnés lors de nos tests, puis de notre POC et enfin lors du lancement.* »

## LE BILAN DE L'ACCOMPAGNEMENT : 98% DES DEMANDES DES 300 COLLABORATEURS SONT SATISFAITES

Le déploiement de la solution Sharvy a profondément amélioré la gestion du stationnement à la CAF de la Loire, en transformant le parking en un bien commun accessible à l'ensemble des collaborateurs et non plus réservé à une minorité. Aujourd'hui, près de **98 % des demandes de places sont satisfaites**, les situations de saturation étant devenues rares. Cette nouvelle organisation contribue au bien-être des agents, qui n'ont plus à se soucier quotidiennement de trouver une place. L'installation d'un module IoT connecté à la barrière a également simplifié l'accès au parking, désormais possible directement depuis son smartphone. La **suppression progressive des télécommandes** a par ailleurs permis de générer des économies et de faciliter la gestion du sujet stationnement pour les équipes techniques.

Au quotidien, les équipes de la CAF de la Loire bénéficient **de nombreuses fonctionnalités qui leur simplifient la vie** telles que la réservation administrateur pour attribuer ponctuellement une place, l'ouverture du parking via l'application et la gestion des priorités. Ce dernier module permet d'accorder temporairement un accès facilité à certains agents, par exemple en cas de grossesse ou de contraintes de santé. Convaincue par ces résultats positifs, **la CAF de la Loire prévoit d'étendre l'usage de Sharvy à la gestion des bornes de recharge pour véhicules électriques**. L'application permettra notamment de démarrer ou arrêter la recharge, suivre les consommations et informer les utilisateurs lorsque celle-ci est terminée, tout en offrant aux administrateurs une supervision en temps réel de l'utilisation et de la santé des bornes.

**Didier EPINAT, Responsable Informatique et MSSSI, CAF de la Loire :** « *En moyenne, 98% des demandes de places sont satisfaites. Les tensions auxquelles nous faisons face avant ont été apaisées. Finalement, nos agents sont très satisfaits de la solution Sharvy et de la gestion du parking qui en découle.* »

### À PROPOS DE SHARVY

Sharvy est une start-up française éditrice d'une solution SaaS de gestion des parkings et bureaux d'entreprises comptant plus de 100 000 utilisateurs quotidiens dans plus de 250 entreprises clientes réparties sur 20 pays (Vinci, JC Decaux, Nestlé, Ralph Lauren, Onet...). Sa solution logicielle permet de gérer de manière intelligente et d'optimiser efficacement l'utilisation des ressources en entreprise, qu'il s'agisse des places de parking, des bornes de recharge pour véhicules électriques, des postes de travail ou de toute autre ressource réservable. Lancée en 2018 à Montpellier par Stéphane Seigneurin, la start-up a levé 1,2 million d'euros en 2020 et a gagné le Trophée « Jeune Pousse » lors de la 29e Cérémonie des Masters de La Lettre M en 2025. Elle est également membre de la French Tech Méditerranée et du cluster d'entreprises numériques Digital 113. <https://www.sharvy.com>

### CONTACT PRESSE

[Logos et visuels HD](#) | Email : [francois.cosme@sharvy.com](mailto:francois.cosme@sharvy.com) | Téléphone : 07.69.68.64.02